

# Présentation du concept

*Près de Bourbon-Lancy (77)*

*Lieu de vie  
écologique et solidaire  
intégrant résidences,  
activités et loisirs*



**REJOIGNEZ NOUS**

# Eco-Site AVEC,

## Avenir Village Eco Construction



Lieu de vie écologique et solidaire intégrant résidences, activités et loisirs

### Les fondamentaux :

- **Un havre de paix convivial pour 20 familles.**

#### Caractéristiques du domaine :

- Un terrain d'une vingtaine d'hectares (*attenants aux habitations*)
- Un groupe de 10 foyers minimum pour l'acquisition
- Des habitations bien intégrées au paysage
- Un ru, une rivière, un étang, et proximité des bords de Loire

#### Caractéristiques de l'environnement :

- Des espaces naturels légèrement vallonnés et une altitude moyenne inférieure à 400 mètres
- Un territoire préservé (*pas de source de pollution sonore, visuelle et chimique à proximité ou de centrale nucléaire à moins de 50 km*)
- Un bourg avec école accessible à pied.
- Collège, médecin, pharmacie à moins de 10 km / Lycée à 30 km (ramassage scolaire).

#### Tranquillité du lieu :

- Cœur du village réservé aux pétiens (Les véhicules pourront accéder aux habitations par la périphérie).
- Un comportement respectueux des autres (pas de consommation de drogues ou de tabac, ni d'abus d'alcool dans les lieux communs / pas d'émissions sonores déraisonnées / chiens bien éduqués)

- **Autosuffisance et empreinte écologique**

#### Une autonomie alimentaire, matérielle et énergétique :

Seront produits sur le site :

- Lait, œufs, fruits et légumes, céréales, poissons
- Outils et appareils artisanaux
- Electricité

*L'acquisition complémentaire de quelques hectares de bois pourra assurer au moins ponctuellement une production de bois de chauffage et de bois d'œuvre.*

#### Une consommation raisonnée :

- Un mode d'alimentation durable (*pas de production sur le site d'aliments à forte empreinte foncière*)

- ☑ Consommation d'eau et d'énergie optimisée (*régulation préservant les ressources du lieu*)
- ☑ Utilisation de matériaux recyclables et sains

#### Le respect du vivant :

- ☑ L'ensemble des activités respectera la qualité du lieu (ressources naturelles, faune, flore)
- ☑ Bienveillance à l'égard des animaux (*s'affranchir des industries agro-alimentaires, interdiction de la chasse de loisir*)

## • Une vie d'échanges et de créations

#### L'épanouissement de nos enfants :

- ☑ Une aire de jeu attenante à l'ensemble des habitations comprenant diverses installations (*cabanes, toboggan, balançoires, passerelle, saut de tarzan et autres*)
- ☑ Une salle de jeux (*pouvant servir de garderie*)
- ☑ Intégrations des enfants aux activités du village (*confection de pain, récolte des légumes, création de décors de théâtre...*)
- ☑ Activités éducatives
- ☑ Montrer l'exemple par nos comportements

#### Un lieu de mixité sociale :

Ce projet rassemblera :

- ☑ des foyers aux budgets inégaux (*dans les limites de son équilibre financier*)
- ☑ des individus de tous âges

*A terme, nous souhaitons qu'une structure soit mise en place, permettant de maintenir les habitants du lieu sur place, lorsqu'ils deviennent véritablement dépendants.*

#### Un lieu d'activités partagées :

Seront organisés :

- ☑ Des ateliers communs (*théâtre, chorale, ateliers créatifs, petit orchestre, spectacles pour enfants...*)
- ☑ Des fêtes traditionnelles (*fête du pain, bar à soupe, défilé au lanternes, feu de Saint-Jean, fête du printemps, carnaval, chorale ambulante de Noël, fête des récoltes ...*)

#### Un fonctionnement ouvert :

- ☑ Invitation des habitants du territoire aux manifestations organisée par l'éco-site
- ☑ Intégration du projet au tissu économique local
- ☑ Echanges de service avec les non-résidents de l'éco-site
- ☑ Communication avec les institutions et les acteurs locaux

## • Un fonctionnement démocratique, laïque et solidaire

- ☑ Une gestion collective à responsabilité partagée (*chaque résident intègre au moins une commission*)
- ☑ Des décisions prises par consensus ou consentement

- ☑ Pas d'orientation commune d'ordre religieux ou spirituel (*respect des croyances de chacun*)
- ☑ Une entraide entre les différents foyers, entre les différentes entreprises de l'éco-site
- ☑ Une mutualisation de compétences, d'équipements et d'activités

## • Des infrastructures partagées

- ☑ Une coopérative d'achat de produits locaux et apparentés bio (*permettant également de vendre nos productions*)
- ☑ Une salle de vie où nous réunir, avec une grande cuisine.
- ☑ Atelier de création artistique,
- ☑ Atelier de réparation et de fabrication d'outils et objets usuels.
- ☑ Recyclerie, friperie
- ☑ Four à pain
- ☑ Des sanitaires extérieurs pouvant servir pour l'accueil de publics
- ☑ Les équipements nécessaires à l'autonomie alimentaire et énergétique du lieu

## Nos autres souhaits

*Cette liste est adaptable aux besoins de la commune d'implantation.*

- ☑ Une garderie professionnelle
- ☑ Une maison commune d'accueil pour recevoir amis et famille.
- ☑ Des professionnels spécifiques au sein du lieu :
  - agriculteur, maraîcher, pépiniériste
  - artisans (menuisier, ferronnier, boulanger, potier, artisans textiles, ...)
  - un médecin
- ☑ Accueil de public, activité touristique, restaurant bio
- ☑ Une cuisine professionnelle aux normes pour la transformation de nos productions
- ☑ Equidés pour nous aider dans les tâches agricoles et les transports.
- ☑ Clocher laïque
- ☑ Une grande salle des fêtes et spectacles (scène, coulisses, gradins)
- ☑ Laverie



Lieu de vie écologique et solidaire intégrant résidences, activités et loisirs

REJOIGNEZ NOUS



## PROJET AVEC - Avenir Village Eco Construction

# Charte du projet d'éco-site

### **Introduction - Objet de l'éco-site :**

La vocation de cet éco-site intergénérationnel est de rassembler sur un lieu différents pôles d'activité et des habitats privés, pour mettre en œuvre un mode de vie écologique et solidaire, gage de pérennité.

### **Article 1<sup>er</sup> - Un mode de vie respectueux de l'environnement et de l'humain**

- Respecter :
  - les convictions, l'indépendance et l'intimité de chacun.
  - soi-même en refusant tout ce qui peut dégrader l'être humain comme l'alcoolisme et la drogue.
  - les lieux communs. (espaces communs non-fumeurs, chiens sous surveillance...)
- Faire preuve de franchise, d'honnêteté et de bonne foi : assumer la responsabilité de ses actes, paroles, gestes.
- Réduire individuellement et collectivement, localement et globalement notre empreinte écologique.
- Veiller à une bonne intégration paysagère des installations.

### **Article 2 - Un fonctionnement, démocratique et laïque, collectif et solidaire :**

- Organiser l'éco-site selon des principes démocratiques et dénués de toute orientation sectaire.
- Résoudre les conflits par le dialogue et favoriser la prise de décisions par le consensus.
- Participer à la vie du groupe et à la gestion des espaces collectifs par l'enrichissement mutuel, le partage de compétence et de service.
- Favoriser l'équité et faire preuve de solidarité active entre les habitants de l'éco-site.

### **Article 3 – Un lieu d'activité et d'expérimentation économique, ouvert et convivial**

- Organiser des activités professionnelles ou non, agricoles, artisanales, éducatives, culturelles, de loisirs, et favoriser leur complémentarité.
- Créer et expérimenter un système économique solidaire.
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur par des moments de rencontre, de partage et d'échanges divers et soutenir la création d'autres éco-lieux.
- Gérer l'éco-site dans un souci d'intégration à la vie locale.



# *Avenir Village Eco Construction*

## PROJET D'ECOLIEU RESIDENTIEL ET D'ACTIVITES

### Fiche de recherche d'un porteur de projet d'activité : **EXPLOITANT AGRICULTURE DURABLE**

#### **Contexte :**

Le projet AVEC, éco-site résidentiel et d'activité recherche un gérant-exploitant pour une agriculture durable (sans nécessité de label bio) sur tout ou partie des terres agricoles du projet. Plusieurs pistes d'implantation sont actuellement étudiées dans les environs de Moulins sur Allier, sur les départements de Saône et Loire et de l'Allier. La surface pourra atteindre une trentaine d'hectares.

#### **Conditions d'organisation de l'activité :**

La personne recherchée fournira une sorte de prestation pour le compte du collectif auquel elle devra appartenir en tant que résidente du lieu.

Les cultures de l'année seront décidées par accord entre le collectif et l'exploitant, la production devant permettre à la fois de répondre aux besoins alimentaires des résidents et une rémunération décente du professionnel. Le collectif participera aux tâches d'exploitation en fonction de l'organisation mise en place par le professionnel (un peu dans l'esprit AMAP). Une partie de la production sera destinée aux résidents, à des conditions tarifaires avantageuses compensant la mise à disposition des terres et la participation aux tâches. L'autre partie sera destinée à la vente locale. Une boutique permettant d'écouler une partie de la production directement sur site devrait d'ailleurs voir le jour.

Les candidats à l'exploitation en tant que pluriactifs sont également les bienvenus. Possibilité d'accueillir plusieurs exploitants selon les objectifs de chacun d'entre eux. Entraide permettant aux exploitants de prendre plus facilement des congés.

#### **Nature de l'exploitation :**

Le lieu devrait accueillir les activités agricoles suivantes :

- maraîchage
- petits élevages (chèvres, brebis)
- céréales
- fruitiers

#### **Profil recherché :**

Cette activité sera développée dans un esprit de partage et de solidarité.

Le porteur de projet devra disposer de diplômes reconnus à minima nationalement pour l'exploitation agricole ou d'une solide expérience dans le domaine.